

**Association Française de Développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**  
C% Association VELO 2, rue de la Daurade 31000 Toulouse Tel/Fax: 05 61 11 87 09

**Fédération Française de Cyclotourisme CODEP du Tarn**  
C% Steve Jackson 130, rue de Jarlard 81000 Albi Tel: 05 63 60 35 20

**Saint Sul' à vélo** C% Jacques Amiel Rivals Rte de St Lieux  
81370 St Sulpice-sur-Tarn Tel: 05 63 41 94 91

**Rue de l'Avenir du Tarn** "Maison des Associations" 81100 Castres tel 05 63 72 15 15

## Propositions pour un programme départemental de Véloroutes et Voies Vertes dans le Tarn

**30 Juin 1999**

Au moment où se développent les besoins de promenade et de randonnée à bicyclette sur des axes sécurisés, et où se met en place, sous l'impulsion des associations et de l'Etat, un réseau national de 8000 km d'itinéraires cyclables, lié au réseau européen, nos quatre associations vous demandent d'adopter un plan de création d'un réseau de Véloroutes et Voies Vertes dans le Département du Tarn, qui soit:

- basé sur la Voie Verte que le Conseil Général a déjà commencé à réaliser entre Albi et Castres;
- relié aux itinéraires cyclables d'intérêt national en cours de création, qui va se traduire en Midi-Pyrénées par l'aménagement de la "Voie Verte des Deux Mers", le long du canal latéral à la Garonne et du canal du Midi;
- intégré ou relié aux itinéraires cyclables régionaux, que nous avons demandés au Conseil Régional et aux Conseils Généraux, comme la "Véloroute de la vallée du Tarn".

Le document ci-joint contient les premières propositions pour un programme départemental, qui nous paraissent prioritaires.

Mais le Département devrait aussi examiner la possibilité de créer d'autres Véloroutes et Voies Vertes, notamment sur l'emprise de voies ferrées désaffectées.

### **Propositions (classées par ordre d'importance):**

- 1- Voie Verte "le sentier du train" Albi-Castres (45 km)**
- 2- Véloroute de liaison Castres-limite du Tarn (vers Revel)**

**(30 km)**

**3- Véloroute de la vallée du Tarn (100 km)**

**4- Véloroute de la vallée de l'Agout Castres-St Sulpice (55 km)**

## **1- Voie Verte "Le sentier du train" Albi-Castres (45 km)**

Le "sentier du train" aménagé par le Conseil Général entre Albi et Castres constitue une amorce de Voie Verte, puisque la partie dont le revêtement vient d'être amélioré, afin de le rendre utilisable par tous types de vélos, entre Castres et Lautrec, respecte presque le cahier des charges des Voies Vertes (ci-joint).

Cet axe, qui devrait être appelé "Voie Verte du sentier du train", est d'un grand intérêt puisqu'il permettra, après achèvement, de relier Albi au sud du département.

Il peut constituer un axe central d'un futur réseau départemental, relié à d'autres itinéraires régionaux et nationaux:

- au nord à la "Véloroute de la vallée du Tarn"
- au sud à la "Voie Verte des Deux Mers".

Aussi nous vous demandons d'achever en priorité cette Voie Verte, ce qui implique:

1 - **la poursuite de l'amélioration du revêtement entre Lautrec et Albi**, de façon à rendre l'itinéraire praticable par tous types de vélo et par tout temps;

2- **la jonction avec les itinéraires cyclables de la ville d'Albi**, depuis la fin actuelle (sur la zone industrielle de Ranteil) jusqu'à la voie ferrée Albi-St Juéry;

3- **le prolongement jusqu'à St Juéry**, par la création d'une piste cyclable en site propre le long de la voie ferrée, sur les communes d'Albi et de St Juéry.

## **2- Véloroute de liaison Castres-limite du Tarn (vers Revel) (30 km)**

Cette Véloroute permettrait de relier cette Voie Verte du sentier du train Albi-Castres à la future Voie Verte décidée par le Conseil Général de la Haute-Garonne entre Revel et Port Lauragais le long de la Rigole de la Plaine (itinéraire qui est déjà cyclable par beau temps).

**Intérêt: relier Albi, Castres et le réseau du Tarn au canal du Midi**, c'est à dire à l'itinéraire national de la "Voie Verte des Deux Mers", déjà aménagé en Haute-Garonne le long du canal du Midi et fréquenté par de nombreux randonneurs régionaux et nationaux....

Cette Véloroute serait aménagée sur des petites routes tranquilles (moins de 1200 véhicules jour), avec balisage et traitement des traversées dangereuses.

Un grand soin devrait être apporté à la sélection de ces routes, de façon à ce qu'elles soient non dangereuses et agréables.

Nos quatre associations demandent à être associées à cette définition, et proposent de fournir un premier repérage d'itinéraire.

### 3- Véloroute de la vallée du Tarn (100 km)

Il s'agirait d'un itinéraire cyclable suivant la vallée du Tarn depuis la limite du Tarn-et-Garonne (Mezens et St Sulpice) jusqu'à la limite de l'Aveyron (Trébas), en passant par Rabastens, Lisle-sur-Tarn, Gaillac, Albi, St Juéry et Ambialet.

Cet itinéraire d'une longueur totale d'environ 100 km serait relativement peu coûteux, puisqu'aménagé sur de petites routes tranquilles, avec balisage et traitement des intersections et portions dangereuses.

Il constituerait **un tronçon d'un itinéraire régional** demandé par l'AF3V au Conseil Régional et aux quatre Départements: la "Véloroute de la vallée du Tarn", entre Montauban et Ste Enemie, de 280 km environ.

Cette Véloroute serait reliée à Montauban à la "Voie Verte des Deux Mers", et vers Mende à la Véloroute nationale Clermont-Ferrand- Montpellier.

Un grand soin devrait être apporté à la sélection des routes constituant cet itinéraire, de façon à ce qu'elles soient non dangereuses et agréables.

Nos quatre associations demandent à être associées à cette définition, et proposent de fournir un premier repérage d'itinéraire.

NB: les tunnels entre St Juéry et Ambialet vont bientôt bénéficier d'un éclairage blanc et donc nettement amélioré (Il faudra prévoir l'éclairage dans les tunnels de l'Aveyron).

#### **4- Véloroute de la vallée de l'Agout Castres-St Sulpice (55 km)**

Il s'agirait d'un itinéraire cyclable suivant la vallée de l'Agout depuis Castres jusqu'à St Sulpice-sur-Tarn, en passant par Lavaur.

**Il permettrait de constituer un réseau, une grande boucle cyclable dans tout le Département**, en reliant la "Voie Verte du sentier du train" à la "Véloroute de la Vallée du Tarn".

Cet itinéraire d'une longueur totale d'environ 55 km serait relativement peu coûteux, puisqu'aménagé sur de petites routes tranquilles, avec balisage et traitement des intersections et portions dangereuses.

Un grand soin devrait être apporté à la sélection des routes constituant cet itinéraire, de façon à ce qu'elles soient non dangereuses et agréables.

Nos quatre associations demandent à être associées à cette définition, et proposent de fournir un premier repérage d'itinéraire.

#### **Autres possibilités à étudier:**

- **Véloroute de liaison avec Toulouse**, entre St Sulpice-sur-Tarn et la forêt de Buzet....

- **Voie Verte Mazamet - Labastide Rouairoux - St Pons de Thomières**, sur emprise voie ferrée désaffectée....